

Image not found or type unknown



Victime d'une escroquerie Simpatico

Par **yomghy**, le **08/02/2013** à **11:55**

Bonjour

J'ai été victime comme beaucoup d'autres personnes de l'escroquerie mise en place par M. Simpatico. Voici un rappel des faits :

http://www.francetvinfo.fr/video-mise-en-examen-de-m-simpatico-createur-d-une-loterie-immobiliere-a-10-euros_212403.html

J'aimerais savoir s'il est préférable de porter plainte de mon côté ou d'attendre la création d'une association des victimes de cette escroquerie pour porter plainte collectivement?

Merci par avance pour vos réponses

Cordialement